Les vitraux d’Auvergne et du Limousin

Michel HÉROLD
Michel HÉROLD
Françoise Gatouillat & Michel Hérold
2011
Rennes, Presses de l’Université de Rennes (PUR), coll. « Corpus Vitrearum - France », série « Recensement des vitraux anciens de la France » IX2011, 328 p.
ISBN
978-2-7535-1381-5
45.00
€

- ***Collaboration de Karine Boulanger et de Jean-François Luneau***
- ***Ouvrage publié sous la direction scientifique du Comité français du* Corpus vitrearum, *du Centre André Chastel (UMR8150 CNRS) et des Services régionaux de l’Inventaire d’Auvergne et du Limousin***

La collection du Recensement des vitraux anciens de la France, qui s’inscrit dans la série internationale du Corpus Vitrearum, a été créée en 1978 pour offrir aux spécialistes comme aux amateurs le résultat de l’inventaire des vitraux français antérieurs à la Révolution. Elle présente une analyse iconographique, technique et stylistique de ces vitraux, accompagnée d’un important appareil critique. Les créations des XIXe et XXe siècle rencontrées au fil de l’étude y sont également largement évoquées, voire illustrées.

Les huit premiers volumes parus concernent quatorze des régions de France. Le neuvième est consacré à l’Auvergne et au Limousin, qui possèdent des verrières du XIIe au XVIIIe siècle, la plupart conservées dans une soixantaine de leurs édifices religieux mais aussi dans quelques édifices civils ainsi que dans les musées de leurs départements.

Cet ouvrage présente pour la première fois ce patrimoine dans sa totalité. A l’inverse de ce qui s’observe dans la moitié nord de la France, la production de la Renaissance ne joue pas ici le premier rôle, quoique Magnac-Bourg ou Vic-le-Comte aient conservé leur décor inestimable. Les verrières de l’Auvergne et du Limousin sont presque toutes plus anciennes, comme les chefs-d’œuvre du XIIe et du XIIIe siècle peu connus de Clermont-Ferrand et d’Aubazine. La période privilégiée où la peinture sur verre occupe au sein des arts monumentaux une place magistrale est la fin du Moyen Âge : la diversité des brillants vitraux de Moulins et des Saintes-Chapelles auvergnates, d’Eymoutiers et de Limoges constitue une révélation, qui contribue à mieux évaluer les richesses dispersées dans les petits sanctuaires ruraux.